

ROSA RUBIGINOSA

Cretica. (Voyez page 93, var. γ.)

LE ROSIER DE CRÊTE.

DESCRIPTION.

Cet arbrisseau s'élève en un buisson touffu à la hauteur de deux ou de trois pieds. Ses tiges sont armées d'aiguillons crochus très-dilatés à leur base. Les feuilles se composent de cinq à sept folioles, répandant, lorsqu'on les froisse entre les doigts, une forte odeur de pomme de reinette, simplement dentées, à dents serraturées, munies en-dessous et en leurs bords de poils entremêlés de glandes visqueuses et sessiles. Elles sont supportées par un pétiole velu, glanduleux, garni de quelques petits aiguillons jaunes et recourbés; il est muni à sa base de stipules larges, étalées, bifides, aiguës au sommet, à bords glanduleux. Les fleurs, souvent solitaires, par-fois disposées par deux ou par trois à l'extrémité des petits rameaux qui croissent le long des branches principales, répandent une légère odeur, un peu analogue à celle des feuilles. Le tube du calice est court, presque globuleux; le pédoncule qui le soutient est allongé, et l'un et l'autre sont hérissés de longs poils spiniformes, surmontés de petites glandes verdâtres. Les divisions du limbe, surpassant en longueur le bouton de la fleur, sont souvent entières, rarement munies d'une ou de deux pinnules, spatulées, quelquefois foliacées au sommet, velues à l'intérieur, et couvertes extérieurement d'une multitude de petites glandes visqueuses : ces divisions persistent